

Renforcement du label suisse

Le lait de la zone franche devrait sauver sa peau

Luc Barthassat pense que le lait amené aux Laiteries Réunies de France voisine devrait pouvoir conserver le label suisse

Eric Budry

Répondant à une consultation fédérale, le Conseil d'Etat approuve certes le renforcement de la législation protégeant le label suisse (dit Swissness), mais il demande au Conseil fédéral de prévoir une exception pour Genève. Il s'agirait d'accorder l'indication «de provenance suisse» aux denrées alimentaires produites sur sol français, dans les zones franches autour de Genève.

«Si la nouvelle ordonnance mise en consultation devait exclure les zones franches, cela pénaliserait durablement les entreprises genevoises, notamment les Laiteries Réunies de Genève, qui collectent le lait de plus de 70 producteurs sur 120», a expliqué hier Pierre Maudet, vice-président du gouvernement. Il a également insisté sur le préjudice pour les consommateurs.

Demi-victoire?

Le danger est connu et le Canton a effectué depuis une année un important travail de lobbying à Berne au travers de différents élus nationaux et cantonaux. Lundi, c'est le conseiller d'Etat Luc Barthassat, responsable de l'Agriculture, qui était à la manœuvre. «En me fiant à ce que j'ai entendu là-bas, je suis assez optimiste concernant le lait, notamment parce que le produit fini est élaboré à Genève, a-t-il glissé hier. Le cas des légumes est toutefois plus difficile.»

Pierre Maudet a assuré que le Conseil d'Etat entreprenait tout ce qu'il pouvait pour faire valoir la spécificité du cas genevois. «Nous ne pouvions malheureusement pas faire de promesse quant au résultat, a-t-il ajouté. Même si le Conseil fédéral ne semble pas insensible à nos arguments.»

En plus de la très longue histoire des échanges de biens dans la région et de l'interpénétration des deux économies agricoles, le Canton a pu avancer un autre ar-



Luc Barthassat, le conseiller d'Etat responsable de l'Agriculture, est assez optimiste concernant le lait, notamment parce que le produit fini est élaboré à Genève. PIERRE ALBOUY

gument. Genève ne serait en effet pas seul à bénéficier d'une exception. Le Liechtenstein a ainsi été autorisé à user du label suisse, de même que l'enclave italienne au Tessin, Campione.

Inquiétudes en France

Genève est l'unique canton suisse à connaître le régime de la zone franche. Sur une bande de 590 ki-

lomètres carrés (deux fois la superficie du territoire genevois), des centaines de producteurs exportent leurs marchandises vers Genève sans payer de droits de douane. En 2013, la valeur de ces «importations» a atteint 60 millions de francs.

Le risque d'une exclusion du Swissness a également suscité des réactions en France. Des députés

de l'Assemblée nationale s'en sont alarmés auprès du Conseil d'Etat genevois et les préfets de la région sont également mobilisés.

La procédure de consultation s'achèvera à la fin de cette semaine. Elle porte sur les ordonnances d'exécution de la nouvelle législation Swissness, adoptée, elle, en 2013. Elle entrera en vigueur le 1er janvier 2017.

Ecopop: le Conseil d'Etat ira au front

● Tout comme il l'avait fait pour l'initiative de l'UDC «Contre l'immigration de masse», le Conseil d'Etat affichera ouvertement son opposition à l'initiative fédérale dite Ecopop, qui entend elle aussi limiter drastiquement l'immigration. L'initiative sera soumise en votation le 30 novembre.

En règle générale, les gouvernements cantonaux ne prennent pas position sur les objets fédéraux, a rappelé hier Pierre Maudet, vice-président du Conseil d'Etat. Mais il y a des exceptions. Si l'Exécutif sort de sa réserve, c'est que sa position est unanime et qu'il considère que le texte nuirait gravement aux intérêts de Genève.

«Nous réaffirmons notre

soutien déterminé aux accords bilatéraux, a expliqué Pierre Maudet. L'acceptation le 9 février de l'initiative de l'UDC bouleverse déjà les principes de notre politique migratoire et nos relations avec l'Union européenne. Les conséquences d'Ecopop en termes de limitation de l'immigration seraient encore plus radicales.» Car elle remet en question fondamentalement la libre circulation des personnes.

L'initiative propose en effet de fixer une limite rigide à la part de l'accroissement de la population résidant en Suisse attribuable au solde migratoire. «Cela ne laisserait aucune marge de manœuvre aux autorités, déplore le Conseil d'Etat dans

son communiqué. A titre d'exemple, il faut relever qu'à lui seul, le canton de Genève aurait utilisé en 2013 environ le quart du solde migratoire autorisé par Ecopop pour l'ensemble du pays.»

Limiter ainsi l'apport de la main-d'œuvre étrangère à l'économie serait par conséquent une catastrophe. «Le recours à cette main-d'œuvre est une nécessité pour le bon fonctionnement de nos entreprises et de la société en général, poursuit le communiqué. De plus, notre canton se caractérise par des besoins spécifiques en personnel étranger en lien avec la Genève internationale, les sociétés multinationales et les institutions académiques.» **E.BY**

Des «spotters» ont traqué l'arrivée du Dreamliner

Le Boeing 787 Dreamliner a atterri pour la première fois à Cointrin, hier, guetté par des passionnés genevois, français et allemands

Un Boeing 787 Dreamliner a atterri hier peu après 13 heures à l'aéroport de Genève. Sur une butte qui surplombe la piste d'atterrissage, une quinzaine de passionnés, armés de téléobjectifs, ont scruté l'arrivée de l'avion.

«C'est la première fois qu'il vient à Genève, explique Grégoire. Je suis déjà allé le voir à Francfort, Paris et Zurich.» Ce passionné de «spotting», une pratique qui consiste à repérer et photographier des avions, vient de Chambéry. «On fait un paquet de bornes!» complète Richard, arrivé de Lyon.



Installés sur une butte qui surplombe les pistes de l'aéroport de Genève, les passionnés ont attendu l'avion une demi-journée. P.R.O.

«Le spotting est mal connu. Souvent, les gens nous prennent pour des fous», ajoute le Grenoblois

Thibault. L'avion, lui, se fait attendre. Il accuse un retard d'une heure et demie. Pas de problème,

«on est là pour la journée», rétorquent ces passionnés. D'ailleurs, ils n'ont pas perdu leur temps: un étrange avion d'observation météorologique prend soudain son envol, comme le constate Chris, venu de Bienne. Ici, tout le monde s'appelle par son prénom. Ce cercle peu connu se retrouve lors de chaque vol exceptionnel.

A 13 h 07, le Dreamliner est finalement accueilli par une rafale de photos. «On fait le bonheur des fabricants de matériel photographique», commente Grégoire, en rangeant son lourd téléobjectif. **Paul Ronga**

Photos et vidéo des spotters à l'aéroport sur www.spotters.tdg.ch

Ensemble à Gauche dit non à la Loi sur la police

La gauche de la gauche lance un référendum contre la nouvelle loi. Comme le MCG, mais pas pour les mêmes raisons

Après le Mouvement citoyens genevois (MCG), c'est au tour d'Ensemble à Gauche (EàG) de lancer un référendum contre la nouvelle Loi sur la police (LPol) adoptée à la fin du mois d'août par le Parlement. A chacun sa vision de la police, à chacun ses arguments, parfois antagonistes.

«On ne va pas nous voir à côté du MCG dans les rues pour récolter des signatures», insiste le député EàG Pierre Vanek. Le message se veut clair. Mais concrètement, quels sont les arguments des uns et des autres? La gauche de la gauche dénonce une loi «liberticide» et s'oppose au «concept d'une police de suspicion, de répression, militarisée, au service des autorités d'abord», dans un communiqué adressé hier aux médias. Dans le détail, la LPol prévoit une «police organisée militairement. Or, l'armée et ses modes de faire sont une référence inacceptable», selon EàG. Inacceptable aussi le fait que la loi autorise la privatisation de certaines tâches spécifiques ou techniques. Et de rappeler au passage l'opposition au maintien des mesures d'éloignement prononcées dans les cas de mendicité ou de trafic de drogue. Autant de critiques qui ne sont pas partagées par le MCG, comme l'indique son président Roger Golay.

Un élément essentiel divise même les deux partis: la nationalité suisse des policiers. Le MCG réclame son inscription dans la loi et en fait le cheval de bataille de sa campagne. «Le MCG est contre une police de frontaliers, mais il



Le député d'Ensemble à Gauche Pierre Vanek. LAURENT GUIRAUD

n'en est pas question dans cette loi...» note pourtant Pierre Vanek.

Les deux formations politiques se rejoignent toutefois sur quelques points, avec des nuances. La création d'une commission du personnel de la police, dont la composition et le fonctionnement relèveront du Conseil d'Etat, est perçue par chacun comme un acte antisindical. La réorganisation de la police en cinq unités multiplierait la hiérarchie, estiment-ils aussi. Elle signe en plus la mort de l'entité gendarmerie, regrettée pour sa part le MCG. Une question particulièrement sensible au sein des troupes, attachées aux traditions.

La constitution de deux comités référendaires pour s'opposer à un même objet n'est pas une première, selon la Chancellerie. Les signatures s'additionneront à la fin du délai de dépôt, soit le 29 octobre. Si le MCG et EàG en obtiennent 7295 au total, correspondant à 3% du nombre d'électeurs du canton cette année, une votation pourrait avoir lieu le 8 mars 2015. **Sophie Roselli**

Aéroport Une association réclame un débat sur le trafic aérien

«La croissance sans limites du trafic aérien que l'aéroport connaît actuellement à Genève n'est pas raisonnable du fait des nuisances pour les riverains et des atteintes à l'environnement. Le développement de l'aéroport doit dans le futur être qualitatif et non plus quantitatif.» Forte des garanties obtenues de Berne dans le projet de construction de l'aile Est, l'association environnementale Noé 21 réclame aujourd'hui à l'Etat une «stratégie cantonale» pour le futur aéroport ainsi qu'un «véritable débat public» sur les enjeux du développement régional. **C.G.**

Antiterrorisme



Pour la première fois, 90 soldats français ont participé à un exercice de protection de l'aéroport de Genève, dirigé par l'armée suisse, qui a mobilisé au total 300 hommes. Leur mission était de repérer des terroristes qui menaceraient le transit aérien. Deux hélicoptères ont été engagés hier après-midi dans le secteur de Versoix. L'exercice se poursuit aujourd'hui jusqu'à midi. **P.R.O.**

Abus de faiblesse

74

C'est l'âge de l'homme qui a déposé plainte mardi à la police pour abus de faiblesse. Depuis l'été 2013, une jeune Roumaine vient chez lui pour manger, se doucher, faire des appels à l'étranger et lui demander de l'argent. Il estime avoir dépensé plus de 5000 francs pour elle. Mardi, les inspecteurs ont interpellé la jeune femme à la place des Augustins. Lors de son audition, elle a admis qu'elle vivait illégalement chez diverses personnes âgées à Genève. La prévenue a été mise à disposition du Ministère public. **C.G.**

Vacances scolaires

Le Conseil d'Etat a arrêté les dates pour 2016-2017

Le Conseil d'Etat a fixé les dates des vacances scolaires pour l'année 2016-2017. En résumé, les vacances d'automne s'étendront du samedi 22 au dimanche 30 octobre, celles de Noël et Nouvel-An du samedi 24 décembre au dimanche 8 janvier, celles de février du samedi 11 au dimanche 19 février, celles de Pâques du jeudi 13 au dimanche 23 avril. Enfin, les grandes vacances d'été commenceront le samedi 1er juillet et se termineront le dimanche 27 août. Ce calendrier tient compte de l'équilibre des temps d'enseignement entre deux périodes de vacances. **C.G.**